

Paris, le 28 août 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le revenu betteravier en chute libre

Réuni en Conseil d'Administration le Jeudi 27 Août, les Planteurs de betteraves ont constaté une rémunération des betteraves sucrières pour la récolte 2014 en forte diminution liée à la chute du prix du sucre dans l'Union européenne, provoquée par les mesures exceptionnelles d'importation prises par la Commission de Bruxelles.

Ils constatent que les prix de la betterave 2014 ne couvriront pas les coûts de production de la betterave et alertent les Pouvoirs Publics sur l'insuffisance des prix qui devrait perdurer pour la récolte 2015, malgré une baisse des surfaces de 12% en 2015 dans l'Union européenne pour apurer les stocks.

Enfin, la perspective de sortie des Quotas en 2017 oblige à gagner encore en compétitivité et donc à réduire encore les coûts de production. Ils insistent pour que des mesures soient prises en matière fiscale et sociale qui permettront de soulager les charges des planteurs et de faire face aux aléas climatiques et économiques avec des outils appropriés tels qu'une DPA revue et corrigée.

Ils attendent également les mesures incitatives annoncées en matière de consommation de Bioéthanol compte tenu des avantages de cette production en matière de réduction de gaz à effet de serre dans le secteur des transports et ainsi répondre aux objectifs de COP 21.

Pour toutes ces raisons, les planteurs de betteraves s'associent à l'appel de la FNSEA à manifester le 3 septembre à Paris et le 7 septembre à Bruxelles.

« Il est temps que l'on considère l'agriculture comme un secteur clef de notre économie, facteur de création d'emplois et de devises et qu'on lui donne les moyens sociaux, techniques et économiques pour que nous puissions exprimer tout notre potentiel de développement, source de création de richesse pour la France » a déclaré Eric Lainé.

Rappel

Il y a en France 26 000 planteurs de betteraves qui ont produit en 2015 une récolte de plus de 37 millions de tonnes de betteraves. 25 sucreries et sucreries-distilleries ont ainsi été approvisionnées en France. Les surfaces betteravières représentent 382 000 hectares en 2015. La surface moyenne de betteraves par exploitation est de l'ordre de 16 ha.

www.cgb-france.fr